

Qualification des intervenants Formateurs en prévention des risques professionnels et spécialisés dans le domaine du BTP

Moyens pédagogiques et techniques Salle de cours, vidéo-projection, Divers matériels pédagogiques, Cas concrets sur plateformes pédagogiques. Livret intérimaire remis aux stagiaires

Durée de la formation 14h soit 2J Taux de satisfaction 100% Taux de réussite 100%

Nombre de places maximum par action : 12

Délai d'accès

Débouchés

Maximum un mois à compter de la demande de formation.

Accessibilité

Centre de formation adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite
Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés
Contactez nous pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation : Les candidats devront apporter leurs EPI (équipement de protection individuel) Tél: 04 66 29 85 02

Mail: contact@acerfsformation.com Site: www.acerfsformation.com "Notre expertise : la sécurité au travail !"

PROGRAMME DE LA FORMATION

Passeport Sécurité Intérim – PASI - Formation à la sécurité des intérimaires

Objectifs:

Article L.4154-2 Obligation de formation renforcée à la sécurité pour les intérimaires

- Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité,
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques,
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité,
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident
- (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...

Public et prérequis de la formation

Personnel intérimaire missionné sur des chantiers du BTP. Chefs d'équipes et compagnons Compréhension du français

Contenu de la formation

Le stagiaire formé devra être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité sur un chantier

JOUR 1: ORGANISATION DE LA PREVENTION

- > Les enjeux et les principes généraux de la prévention
- > Les notions de risques et dangers
- > Le mécanisme de l'accident du travail (Atelier Vidéo)
- > Les acteurs du chantier (Jeu de cartes)
- > Le rôle de l'agence d'intérim
- > Identification des risques professionnels du BTP (Chasses aux risques)
- > Règles et procédures sur chantier (affichage obligatoire et pictogrammes)
- > Les EPC et les EPI obligatoires (équipements à disposition)
- Comportement en cas d'accident (Jeux de rôles simulations d'accidents)

JOUR 2: TRAVAILLER EN SECURITE

- > Les sources d'énergies et les réseaux
- > Les risques de circulation (Atelier signalisation temporaire)
- > Stabilisation en phase provisoire (Atelier pratique)
- > Utilisation du matériel électroportatif (Atelier pratique)
- > Sécuriser le travail de hauteur (Atelier vidéo et pratique)
- > Les risques relatifs à l'élingage (Atelier vidéo et pratique)
- > Organiser et adapter son poste de travail (Atelier pratique)

Débriefing

Note : Sensibilisation des sujets au travers de jeux et d'exercices attractifs. Mises en pratique sur plateformes pédagogiques en configuration réelle de chantier. Découverte et application terrain pour les thèmes techniques abordés

Modalités d'évaluations

QCM National « PASI »:

Le test est réussi si le résultat est supérieur à 70% de bonnes réponses

Sanction de la formation

Une attestation de formation et une attestation de résultats sera délivrée à l'issue de cette formation.